

# La Babillarde

## Cossé-en-Champagne

[www.cosseenchampagne.mairie53.fr](http://www.cosseenchampagne.mairie53.fr)

# Décembre 2023

*Le Mot du Maire,*

*Chers Cosséennes et Cosséens,  
Pour commencer, je remercie tous ceux et celles qui m'entourent et œuvrent au quotidien pour la commune. Je remercie également chacun des acteurs de la commune : artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, membres des associations et tous les bénévoles.*

*Je vous souhaite une très belle fin d'année empreinte de joies familiales, de convivialité et de bonheurs partagés et espère vous retrouver nombreux aux vœux samedi 21 janvier.*

*Le Maire, Stéphane FOUCHER.*



## Les décisions essentielles du conseil municipal des séances du 12 octobre, du 9 novembre et du 7 décembre 2023.

### **Participations communales au déficit de la cantine, exercices 2021, 2022 et 2023.**

Le conseil donne son accord pour renouveler la convention relative au déficit cantine avec la commune de Bannes.

Considérant que les enfants de Bannes prennent leurs repas à la restauration scolaire de la commune de Cossé-en-Champagne et considérant le déficit financier constaté chaque année pour assurer le fonctionnement du restaurant scolaire sur la commune de Cossé-en-Champagne, la commune de Bannes prend en charge une partie du déficit de la cantine à hauteur de 50% du montant total pour les exercices 2021-2022-2023 au prorata du nombre d'élèves de Bannes.

---

### **Le conseil donne son accord pour :**

**Suppression d'un emploi permanent** à temps complet de catégorie A au grade d'attaché territorial à compter du 1<sup>er</sup> janvier en raison du départ à la retraite de Marie-Jo Mesnil-Merpoux.

**Création d'emploi permanent** à temps complet pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie à compter du 17 février 2024. Cet emploi pourra être pourvu par un agent appartenant au grade d'adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe, adjoint administratif principal 1<sup>ère</sup> classe, au cadre d'emploi des rédacteurs, rédacteur principal.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un agent non titulaire.

**Création d'emploi non permanent** pour accroissement temporaire d'activité à temps non-complet à raison de 12 heures par semaine du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2023 et de 16 heures du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024. Cet emploi sera pourvu par un adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un agent non titulaire.

---

### **Renouvellement de la convention avec Molosses Land.**

Le conseil donne son accord pour renouveler la convention avec Molosses Land de Longnes. La société capture les animaux sur place et les réfugie chez eux, ils viennent aussitôt et facturent le déplacement et l'hébergement de l'animal à son propriétaire.

La convention est conclue jusqu'au 31 décembre 2024.

**Le conseil donne son accord pour passer une convention avec l'entreprise CITEO pour lutter contre les déchets abandonnés.**

---

**Le conseil donne son accord pour l'extension de la convention avec la Société Énergie Mayenne,** convention relative à l'exploitation et à la maintenance des panneaux photovoltaïques situés sur le toit de la salle des fêtes de la commune.

---

### **Le conseil donne son accord pour le renouvellement de la convention avec La Poste.**

La convention est signée pour 9 ans. Cependant elle pourra être rompue au bout de 6 ans si l'activité du bureau de poste est trop faible.

Pour ne pas voir disparaître le bureau de poste, pensez à le fréquenter régulièrement !

---

**Le 1<sup>er</sup> décembre, la Mairie a organisé une réunion publique** afin de présenter son orientation dans le choix des zones d'accélération de la production des énergies renouvelables. Ce fut l'occasion d'échanger avec les personnes présentes : des questions ont été posées à l'oral aux élus et des questions ont également pu être posées par écrit.

Vous retrouverez les questions et les réponses prochainement sur le site internet de la mairie.

Une délibération sera prise en conseil en janvier concernant la définition des zones.

---

### **Actualités**

#### **La machine à pain a été installée.**

C'est le boulanger de Grez-en-Bouère qui fournit le pain chaque matin vers 8 h30.

La machine à pain peut parfois être à court de pain, victime de son succès, ou alors parce qu'en fin de journée, quand le pain est depuis trop longtemps dans la machine, il n'est plus distribué car plus assez frais.

La machine a déjà malheureusement fait parler d'elle dans le journal local suite à un acte de vandalisme. En effet le cadenas a été fracturé et la caisse dérobée. Si cela devait se reproduire le paiement en espèces pourrait être supprimé et serait conservé seul le paiement par carte bancaire.

#### **Travaux de l'église**

Les échafaudages de l'église viennent d'être retirés et annonce la fin des travaux de l'église, qui

## Liste des travaux réalisés

- Parking du cimetière ;
- City-parc au plan d'eau, très attendue des jeunes et apprécié par toutes les tranches d'âge, (l'aire de jeux pour les tous petits sera prochainement installée) ;
- Terrain de boules à la salle des fêtes ;
- Réfection du pont d'accès au plan d'eau et ses abords ;
- La toiture de l'église en cours de réalisation.

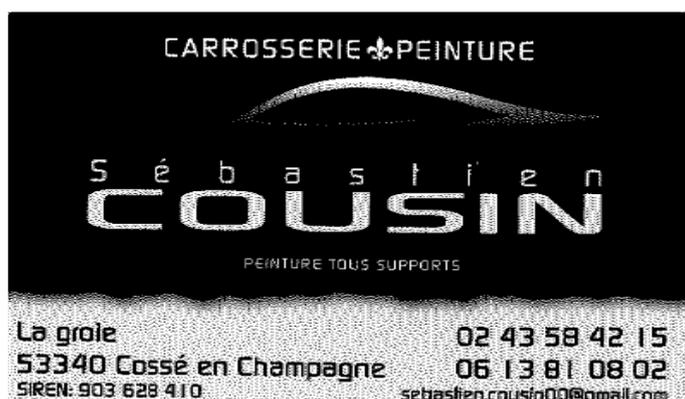
## Démographie

Nous avons la joie de vous annoncer la naissance de **Ali DUFRENE**, fils de Antoine DUFRENE et Inès KHEIRI MOHAMED, demeurant « Belair » à Cossé-en-Champagne ;

Et le regret de vous faire part du décès de Monsieur Christian HERBERT « Le Vau » décédé le 25 août 2022 à son domicile. Nous remercions à titre posthume Christian pour son implication dans la gestion de la commune et de celle de l'association des Anciens Combattants. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et ses amis.

## Prenez notes

Une nouvelle entreprise s'est créée en 2022 à Cossé-en-Champagne : Entreprise de Carrosserie-Peinture chez Sébastien COUSIN au lieu-dit « Les Groies » à Cossé-en-Champagne.



## Le Transport à la demande s'adapte à votre vie

Si vous avez besoin d'un transport,

Contactez **Allo Aléop** au **09-69-39-14-14**

**Site : [aleop.paysdelaloire.fr](http://aleop.paysdelaloire.fr)**

La Région des Pays de la Loire met en place un nouveau service de **transport collectif sur réservation, en Mayenne à compter du 17 janvier 2023.**

Il permet d'effectuer des déplacements de proximité au sein de votre territoire en complément des lignes régulières d'autocars et de trains Aléop.

Ce nouveau service fonctionne du lundi au vendredi hors jours fériés et propose :

- un aller-retour par jour entre 7h à 19h sur réservation la veille avant 16h ,
- une amplitude horaire étendue au-delà de 7h à 19h pour les correspondances avec les trains et les autocars,
- une confirmation SMS pour rappel la veille et une heure avant le rendez-vous.

## Le RUBAN VERT

Le RUBAN VERT est le symbole des associations soutenant le don d'organes et de tissus.

Il rappelle à chacun que nous sommes tous donneurs présumés sauf inscription sur le registre national des refus. Grâce à la générosité des donneurs et l'engagement des équipes médicales, 5276 patients ont reçu un organe en 2021 soit une augmentation de 19 % par rapport à 2020.

Pour les bénévoles de FRANCE ADOT 53.

Vous pouvez vous sensibiliser, informer, rassurer, transmettre votre volonté à vos proches en vous adressant à :

**FRANCE ADOT 53 – Maison des Associations 17, rue de Rastatt - 53000 LAVAL**

**Tel: 02.43.90.68.10**

**Courriel: [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr)**

**[www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)**

**Le recensement militaire** se fait impérativement à l'âge de 16 ans, du jour anniversaire et dans un délai de 3 mois maximum.

Il déclenche la journée Défense et Citoyenneté, à la suite de laquelle le recensé reçoit l'attestation, document indispensable pour les inscriptions aux examens (BAC, CAP, Permis de Conduire ...) et à l'inscription d'office sur les listes électorales dès la majorité.

Le retard dans le recensement pénalise donc le jeune recensé.

L'intéressé ou l'un de ses parents se présente à la mairie de son domicile muni de sa carte nationale d'identité et du livret de famille des parents.

## Animations numériques

Un agent de la com-com assure des permanences à Meslay mais aussi dans chacune des communes du territoire. Elles ont pour but de :

- Vous accompagner vers l'autonomie numérique ;
- Rencontrer l'animateur sans RDV pour de demandes ponctuelles ;
- Aborder tous les thèmes liés au numérique comme :
  - Démarches administratives
  - Maintenance basique (soucis de logiciel/application, stockage, Ordinateur ralenti...)
  - Prendre en main un appareil numérique
  - Découverte d'un logiciel
  - Astuces ...

La prochaine permanence à Cossé aura lieu jeudi 15 décembre.

## Pèle-Mêle

### Le mot du Comité des fêtes

En cette fin d'année 2022, nous tenions à vous remercier pour votre participation aux différentes manifestations que nous avons proposées cette année.

Nous avons inauguré la belle journée au mois de Juillet en lien avec d'autres associations de Cossé en Champagne où les producteurs locaux, les exposants et les visiteurs étaient au rendez-vous. Le mois de juillet s'est terminé par la soirée entrecôte-frites qui s'est déroulée dans une bonne ambiance. Enfin, pour clôturer l'année, nous avons organisé une marmite sarthoise au mois de Novembre où les habitants ont répondu présents.

Nous invitons les enfants de Cossé en Champagne jusqu'à 12 ans à venir chercher un cadeau le Dimanche 18 Décembre 2022 de 11h à 12h au pied du sapin devant la mairie.

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le comité des fêtes

### L'Association « Gym à Cossé »

Gym à Cossé a fait sa rentrée et vous propose de venir partager 1h20 de pratique sportive en toute convivialité, le mercredi soir à partir de 20h15 à la salle polyvalente.

Zumba / Fitdance, renforcement musculaire puis relaxation vous sont proposés. N'hésitez pas à nous rejoindre à tout moment de l'année, la première séance est offerte. Accès dès 14 ans !

Pour tout renseignement contactez le 06-08-92-67-00 ou [gymacosse@gmail.com](mailto:gymacosse@gmail.com)

A très bientôt.

Le bureau « Gym à Cossé ».

## Le mot de Cathy Herbert

Le 25 Août dernier à 9 heures, Christian s'est endormi pour l'éternité. Quelques heures plus tard il quitte définitivement Le Vau, notre havre de paix, et notre village, Cosse en Champagne.

En décembre 2013 nous devenons des Cosséens. Vous nous donnez alors l'opportunité de participer à la vie de la communauté. Des liens très forts se tissent avec vous.

En 2017, l'état de santé de Christian le contraint à se retirer de la vie publique.

Il va profiter pleinement d'une vie paisible au Vau avec ses chiens qu'il adore. Il était amoureux de la nature, attaché à la protection de l'environnement et avait une passion que nous partagions, l'apiculture. Chaque année, c'était un bonheur de récolter ensemble le précieux nectar. Cette année, de bonnes âmes l'ont récolté pour nous. Au bric à brac du mois de juillet, vous étiez nombreux à découvrir le miel de Cossé-en-Champagne.

Je remercie Stéphane FOUCHER et l'ensemble du Conseil municipal de me permettre de rédiger ce message dans la Babillarde à la mémoire de mon cher mari qui a été brièvement notre Maire.

Julie et Charles, nos enfants, Thomas et Rim, leurs conjoints, Léa et Robin, nos adorables petits enfants se joignent à moi pour vous remercier toutes et tous pour votre soutien et réconfort que vous nous avez témoigné en ces moments très pénibles.

Mon portable pour les amateurs de miel du Vau  
0607567599

Cathy Herbert

### Le mot de l'école

Le vendredi 9 Décembre, l'école a organisé son marché de Noël où les élèves ont pu vendre leurs productions. L'APE était également présente pour vendre des boissons chaudes sous cette fraîche météo. Nous prévoyons une sortie à Laval, le vendredi 16 Décembre. Au programme, visite de la cité du lait et du musée d'arts naïfs. La période a donc été ponctuée d'événements conviviaux.

### L'Association des Parents d'Élèves

L'APE organise différentes manifestations pour financer les sorties des enfants, vente de gâteaux Bijoux, vente de plats à emporter avec la visite du Père-Noël et, le 4 février 2023 nous organisons une soirée spéciale Carnaval à la salle des fêtes de Cossé. Nous espérons vous voir nombreux. Merci aux parents et enseignants pour leurs investissements et dynamismes (toujours dans la joie et la bonne humeur) pour l'organisation de ces manifestations. Merci à vous aussi qui contribuez de près ou de loin au financement des sorties.

L'APE vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.